

## Cafouillage autour des prix de l'électricité



<http://www.lefigaro.fr/conso/2014/07/04/05007-20140704ARTFIG00070-cafouillage-autour-des-prix-de-l-electricite.php>

| Mis à jour le 04/07/2014 à 09:36 |



Ségolène Royal Crédits photo : CLEMENT MAHOUEAU/Le Figaro

**La ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, a démenti ce vendredi sur Twitter la hausse des tarifs de 30 euros - correspondant à un rattrapage des tarifs - dévoilée par Le Parisien. «Aucune décision n'est prise», assure la ministre.**

Quelle sera l'ampleur de la hausse des tarifs de l'électricité à régler par les consommateurs à l'automne? Selon le *Parisien-Aujourd'hui* en France, les ménages abonnés aux tarifs réglementés de l'électricité devront s'acquitter d'un rattrapage de 30 euros, consécutif à une décision du Conseil d'Etat<sup>1</sup> du mois d'avril. Les Sages avaient alors invalidé la décision du gouvernement Ayrault de limiter à 2% la hausse des tarifs de l'électricité pour préserver le pouvoir d'achat des Français, au motif que ce prix est insuffisant pour couvrir les coûts de production de l'électricité.

Mais Ségolène Royal<sup>2</sup>, la ministre de l'Environnement, a «démenti catégoriquement» ce vendredi matin sur Twitter «l'information du *Parisien* selon laquelle il y aurait une augmentation du tarif de l'électricité». Et d'ajouter: «Au contraire». S'agissant du rattrapage ordonné par le Conseil d'Etat, «aucune décision n'est prise, assure la ministre. Je négocie avec EDF pour protéger le pouvoir d'achat». Avant de tacler durement le quotidien: «Ce serait bien que ceux qui écrivent des articles se renseignent avant de faire de faux scoops pour faire parler d'eux».

### Hausse «modérée des tarifs» à l'automne

Le quotidien affirme avoir pu consulter le projet d'arrêté tarifaire rectificatif déposé hier soir pour examen auprès du Conseil supérieur de l'énergie, et qui devrait rendre un avis consultatif dans les semaines à venir. Selon le quotidien, le rattrapage attendu devrait être réclamé en une seule fois à l'automne, sur les factures de régularisation de leur consommation. Pour les clients professionnels, la hausse devrait être plus importante, de l'ordre de 45 euros.

Ce n'est pas le premier cafouillage du gouvernement au sujet des tarifs de l'électricité. Afin, déjà, de préserver le pouvoir d'achat des ménages, Ségolène Royal avait annulé le mois dernier une hausse de 5% des tarifs réglementés d'EDF qui devait intervenir en août. Mais Matignon est ensuite revenu<sup>3</sup> sur les promesses de la ministre, en indiquant qu'une «hausse modérée, inférieure à 5%» interviendrait bien en septembre ou en octobre...

## La rédaction vous conseille :

Electricité: Royal écarte toute hausse des tarifs en août<sup>4</sup>

Transition énergétique: le gouvernement se résigne à une loi a minima<sup>5</sup>

Gaz, électricité: les offres des fournisseurs low cost<sup>6</sup>



lefigaro.fr

journaliste

527 abonnés

Le compte de la rédaction du Figaro.fr. Sur Twitter : [@Le\\_Figaro](#)

---

### Liens:

- 1 <http://www.lefigaro.fr/conso/2014/04/11/05007-20140411ARTFIG00312-electricite-9-foyers-sur-10-vont-devoir-payer-un-supplement.php>
- 2 <http://plus.lefigaro.fr/tag/segolene-royal>
- 3 <http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2014/06/20/97002-20140620FILWWW00329-hausse-inferieure-a-5-du-prix-de-l-electricite.php>
- 4 <http://www.lefigaro.fr/conso/2014/06/19/05007-20140619ARTFIG00089-edf-royal-promet-que-les-tarifs-de-l-electricite-n-augmenteront-pas-en-aout.php>
- 5 <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/06/18/20002-20140618ARTFIG00013-transition-energetique-le-gouvernement-se-resigne-a-une-loi-a-minima.php>
- 6 [http://www.leparticulier.fr/jcms/p1\\_1548322/gaz-et-electricite-les-fournisseurs-alternatifs-devoient-leurs-offres-low-cost](http://www.leparticulier.fr/jcms/p1_1548322/gaz-et-electricite-les-fournisseurs-alternatifs-devoient-leurs-offres-low-cost)